

ANNALES 2017

2ND CONCOURS EXTERNE

***POUR L'ACCES AU CORPS DES
AGENTS DU PATRIMOINE ET DES
BIBLIOTHEQUES***

**DU CADRE DU PATRIMOINE ET
DES BIBLIOTHEQUES DE LA
NOUVELLE-CALEDONIE**

2ND CONCOURS EXTERNE OUVERT LE 8 JUILLET 2017 POUR LE RECRUTEMENT D'AGENTS DU
PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES DU CADRE DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES DE
NOUVELLE-CALEDONIE

-----ooOoo-----

EPREUVE ECRITE DE PRESELECTION : QUESTIONNAIRE A CHOIX MULTIPLE

Durée : 1h30

Coefficient : 1

Une seule réponse par question est exacte.

Répondez uniquement sur la grille de réponses, en cochant lisiblement avec une croix (« X »), de préférence en bleu, la bonne réponse à chaque question.

Seules les réponses portées sur la grille de réponses seront prises en compte.

L'usage de la calculatrice est interdit.

Barème : réponse correcte : +2, réponse incorrecte : -1, absence de réponse : 0.

SUJET

- 1) Qui est le député de la 2nde circonscription de la Nouvelle-Calédonie ?
 - a. Philippe Gomès
 - b. Philippe Dunoyer
 - c. Louis Mapou

- 2) Lors du passage du cyclone Cook en avril 2017 sur la Nouvelle-Calédonie, le seuil maximal de vigilance a été déclenché. Comment est exprimé ce seuil maximal de vigilance ?
 - a. Alerte de niveau 3
 - b. Alerte de niveau 2
 - c. Alerte de niveau 1

- 3) En mai 2017, un obus de la seconde guerre mondiale a été retrouvé par un plongeur amateur. Près de quelle plage était-il situé ?
 - a. Plage Lego
 - b. Plage Leko
 - c. Plage Lecho

- 4) Où est située la plus grande centrale calédonienne photovoltaïque ?
 - a. Boulouparis
 - b. Nouméa
 - c. Boulari

- 5) Dans quel club de football Antoine Kombouaré est-il engagé ?
- Olympique de Marseille
 - Saint Etienne
 - Guingamp
- 6) Qui est président(e) de Eramet, premier producteur mondial de ferronickel en Nouvelle-Calédonie ?
- Harold Martin
 - Christel Bories
 - Jean Lèques
- 7) L'équipe de Calédonie termine quatrième de son groupe dans la Sudirman Cup en mai 2017 au championnat du monde par équipes mixtes qui se déroule à Gold Coast en Australie. Qu'est-ce que la Sudirman Cup ?
- La Surdiman Cup est le championnat du monde par équipes mixtes de squash.
 - La Surdiman Cup est le championnat du monde par équipes mixtes de tennis.
 - La Surdiman Cup est le championnat du monde par équipes mixtes de badminton.
- 8) « 904.TRO » On trouve cette codification sur le dos d'un livre. De quoi s'agit-il ?
- Il s'agit de la cote du livre.
 - Il s'agit de l'ISBN du livre.
 - Il s'agit de l'ISSN du livre.
- 9) Qu'est-ce qu'un article de périodique ?
- C'est un texte publié uniquement dans un journal.
 - C'est un texte publié sur un tract.
 - C'est un texte publié dans un périodique.
- 10) Que signifie l'acronyme anglophone « ISBN » ?
- International Standard Book Numeration
 - International Standard Book Number
 - International Store Book Number
- 11) Le massif de Thiebaghi, élément incontournable du patrimoine minier de la Nouvelle-Calédonie, est célèbre pour l'exploitation minière du chrome réalisée au début du XXème siècle. Mais que signifie « Thiebaghi » en langue kanak ?
- Montagne coupée
 - Volcan des mers
 - Montagne du tonnerre

- 12) La propriété Bernanos a été rachetée en 1993 par la mairie. La maison coloniale de cette propriété a été restaurée et est devenue une villa musée pour mettre à l'honneur la vie rurale d'antan. Où est située cette villa musée ?
- Païta
 - Boulouparis
 - Nouméa
- 13) Quel bâtiment célèbre et historique, animé une fois par an par un somptueux son et lumière, est situé à Moindou ?
- Le Fort Teremba
 - La Ferme aux palmiers royaux
 - Le cimetière Kabyle
- 14) Voici un extrait d'une bibliographie. « MALCLÈS Louise-Noëlle, *Manuel de bibliographie*, 4e éd. rev. et augm. par Andrée Lhéritier, Paris, Presses universitaires de France, 1985. »
Que sont les « Presses universitaires de France » ?
- Un auteur
 - Un illustrateur
 - Un éditeur



- 15) Observer le schéma du livre ci-contre. Comment s'appelle la partie désignée par une flèche ?
- la tranche du livre
 - le dos du livre
 - la bouche du livre
- 16) Comment appelle-t-on celui qui produit et diffuse les livres ?
- Un documentaliste
 - Un illustrateur
 - Un éditeur
- 17) Quelle est la plus grande bibliothèque du monde ?
- Bibliothèque de l'Abbaye de Saint-Gall en Suisse
 - Bibliothèque de l'Observatoire de Cambridge
 - Bibliothèque du Congrès à Washington D.C.

18) Cette règle conditionne la mise en forme d'un paragraphe.



De

quelle mise en forme s'agit-il ?

- Alinéa 2 cm + retrait droit
- Alinéa 2 cm
- Retrait 2 cm pour tout le paragraphe

19) Compléter.

« Pour sélectionner un mot, il faut positionner le pointeur de la souris sur le mot et... »

- a. Cliquer
- b. Double-cliquer
- c. Triple-cliquer

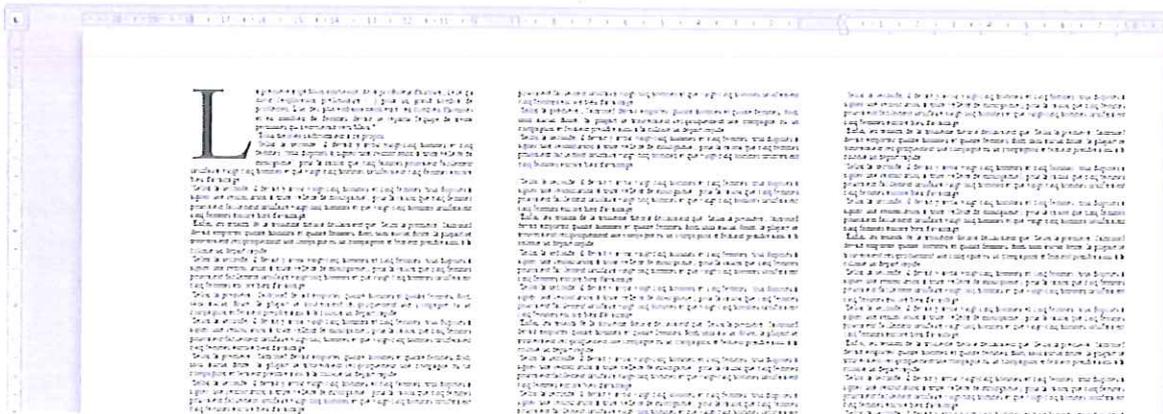
20) Que signifie ce bouton, que l'on rencontre dans le logiciel de traitement de texte word ?



- a. Diminuer le retrait gauche
- b. Augmenter le retrait gauche
- c. Diminuer le retrait droit

21) Compléter.

« Ce texte est en orientation... »

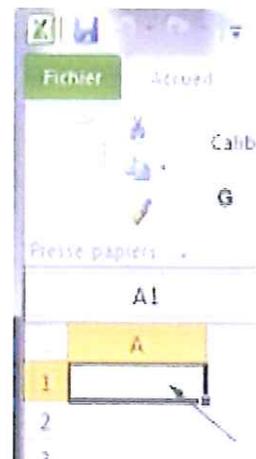


- a. mixte
- b. paysage
- c. portrait

22) Compléter.

« Sur cette image, dans le logiciel Excel, la cellule A1 est dite cellule... »

- a. brillante
- b. active
- c. jaune

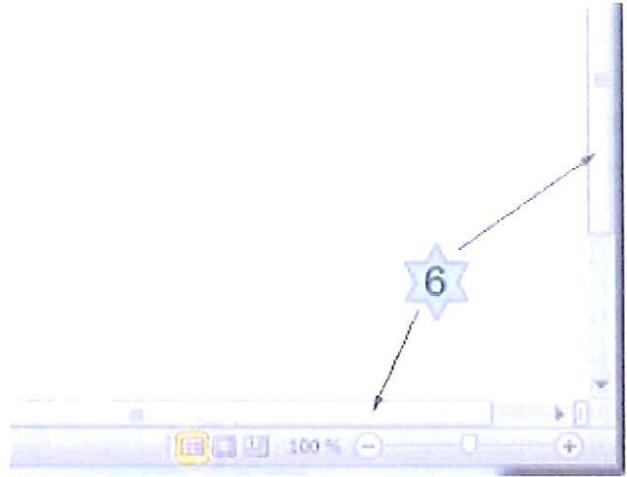


23) Quelle touche du clavier utiliser pour lancer un diaporama Powerpoint en démarrant le diaporama depuis la première diapositive ?

- a. F1
- b. F3
- c. F5

24) Qu'est-ce qui est désigné par le numéro 6 sur l'image ci-contre d'un écran Excel ?

- a. Les en-têtes de lignes
- b. Les en-têtes de colonnes
- c. Les boutons de défilement des onglets de feuilles



25) Compléter.

« Dans Excel, pour réaliser plusieurs sélections distinctes, il faut... »

- a. Cliquer glisser
- b. CTRL cliquer
- c. Sélectionner cliquer

26) Dans Powerpoint, quel raccourci clavier utiliser pour créer une nouvelle diapositive ?

- a. CTRL + N
- b. CTRL + M
- c. CTRL + P

27) Quel est l'autre nom donné au "réseau internet" ?

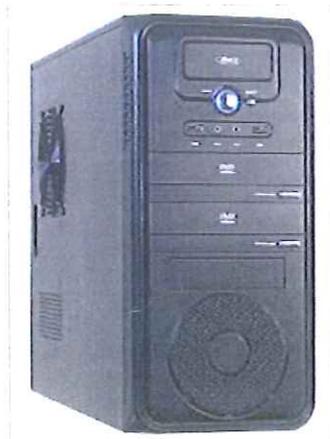
- a. Le surf
- b. La toile
- c. Le nid

28) Quel est le site qui permet principalement de communiquer ?

- a. Facebook
- b. Youtube
- c. Wikipédia

29) Quel est le nom de cet appareil ?

- a. Un moniteur
- b. Une unité centrale
- c. Un lecteur CD/DVD



30) Comment appelle-t-on cette partie d'écran ?

- a. La fenêtre
- b. La barre des tâches
- c. Le curseur



SECOND CONCOURS EXTERNE OUVERT LE 8 JUILLET 2017 POUR LE
RECRUTEMENT D'AGENTS DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES DU
CADRE DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES DE NOUVELLE-CALÉDONIE

GRILLE DE REPONSES

N° ANONYMAT

Questions	a	b	c	Points	Questions	a	b	c	Points
1					16				
2					17				
3					18				
4					19				
5					20				
6					21				
7					22				
8					23				
9					24				
10					25				
11					26				
12					27				
13					28				
14					29				
15					30				

SECOND CONCOURS EXTERNE OUVERT LE 8 JUILLET 2017 POUR LE
 RECRUTEMENT D'AGENTS DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES DU
 CADRE DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES DE NOUVELLE-CALÉDONIE

GRILLE DE REPONSES CORRECTION

N° ANONYMAT

Questions	a	b	c	Points	Questions	a	b	c	Points
1	X				16			X	
2		X			17			X	
3		X			18	X			
4	X				19		X		
5			X		20	X			
6		X			21		X		
7			X		22		X		
8	X				23			X	
9			X		24			X	
10		X			25		X		
11			X		26		X		
12	X				27		X		
13	X				28	X			
14			X		29	X			
15		X			30	X			

2ND CONCOURS EXTERNE OUVERT LE 08 JUILLET 2017 POUR LE RECRUTEMENT
D'AGENTS DU PATRIMOINE DU CADRE DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES DE
NOUVELLE-CALEDONIE

----ooOoo----

EPREUVE D'ADMISSION : FRANCAIS

DUREE : 1H30

COEFFICIENT : 1

SUJET

"Des alternatives à une augmentation du parc carcéral...", entretien avec Philippe Pottier (2013)

Source : l'observatoire international des prisons

Philippe Pottier, directeur du SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation) de Nouméa, décrypte le taux de détention très élevé en Nouvelle-Calédonie, les obstacles au développement d'aménagements de peine et l'importance du travail avec les autorités coutumières pour l'exécution des mesures en milieu ouvert.

L'une des premières réponses à envisager pour répondre à la situation de Camp-Est serait le développement des peines alternatives et des aménagements de peine, quelles sont les difficultés observées en ce sens à Nouméa ?

Au 6 mars 2012, le centre pénitentiaire (CP) de Nouméa comptait 490 personnes écrouées, dont 33 en aménagement de peine sous écrou (placement sous surveillance électronique, placement extérieur, semi-liberté). Ces chiffres amènent la plupart à mettre en cause la surpopulation du CP et à demander que de nouvelles places de prison soient construites, pour accroître nettement la capacité d'hébergement. Il y a une autre façon de les considérer. La Nouvelle-Calédonie a environ 250 000 habitants. Si l'ensemble des territoires de la République française connaissait le même taux d'incarcération, il y aurait 127 000 personnes écrouées au lieu des 75 000 actuelles : + 70%. Il s'agit d'un très fort taux d'incarcération : 196 pour 100 000 habitants en prenant en compte tous les écrous, 183/100 000 en ne comptant que les détenus, au lieu de respectivement 115 et 101 pour l'ensemble des établissements français (la moyenne européenne est 123/100 000 et seulement deux pays européens dépassent sur l'ensemble de leur territoire les taux calédoniens). En appliquant le taux de détention français à la Nouvelle-Calédonie, on arriverait au chiffre de 288 personnes écrouées dont 250 détenues, très en deçà de la réalité actuelle.

Les alternatives à l'incarcération sont pour autant assez bien développées sur le territoire calédonien :

le SPIP suit un peu plus de 1000 personnes en milieu ouvert, ce qui est plutôt important, là aussi rapporté à la population. Ceci tendrait à confirmer que ce n'est pas seulement le recours à l'incarcération qui est important ici, mais plus globalement le recours à la réponse pénale. Il reste cependant des marges de manœuvre importantes quant aux aménagements de peine. Si on vise un taux de 20% de personnes écrouées en aménagement de peine, c'est le chiffre d'une centaine de placés qu'il faudrait atteindre, bien au-delà de la trentaine actuelle. L'une des difficultés aura été l'installation tardive du dispositif technique du PSE (placement sous surveillance électronique) – en juin 2010, 10 ans après le démarrage en métropole – du fait des contraintes locales et de l'éloignement. Ces placements augmentent régulièrement depuis un an : une soixantaine sur l'année 2012 et 25 actuellement en cours. L'une des contraintes locales est la taille du territoire, des placements dans les communes les plus éloignées situées à plus de 400 kilomètres de Nouméa nécessitant des déplacements de 11 heures aller-retour. Ces distances rendent difficile le développement de la semi-liberté, de nombreux emplois possibles étant éloignés de dizaines voire de centaines kilomètres du centre pénitentiaire. S'agissant des placements extérieurs, il n'y a que quelques places mobilisables – 10 maximum – dans un seul foyer, qui n'est pas adapté à tous les publics : j'ai alerté les autorités

publiques locales sur ce manque et un travail est en cours, à Nouméa, en province Nord et en Province des Iles pour imaginer d'autres dispositifs. Il est clair que la réponse la plus efficace sera la construction d'un centre pour peines aménagées (CPA) à Nouméa, sur le domaine pénitentiaire. Un premier permis de construire avait été refusé il y a un an, un nouveau vient d'être déposé à la mairie de Nouméa, ce qui laisse espérer qu'on pourra bénéficier de cette structure d'ici la fin 2013. D'ici là, le développement des PSE est, malgré les contraintes d'organisation du SPIP liées aux distances, l'option la plus efficace.

Enfin, si la loi pénitentiaire dit que les peines « sont » aménagées, le non aménagement devenant l'exception, il n'est pas certain que tous les acteurs et la société civile calédonienne soient acquis à ce changement. C'est déjà difficile en métropole malgré l'anonymat. En Calédonie, nous sommes dans un milieu insulaire. On n'y est jamais anonyme. Les actes de délinquance sont toujours proches : on connaît la victime, l'agresseur, le lieu où cela s'est produit et où l'on passe soi-même souvent. Les victimes et délinquants, ce ne sont pas les autres, ce sont des proches ou des proches de proches. Que les condamnations soient nombreuses, qu'elles soient souvent plus lourdes qu'en métropole pour des faits comparables, questionne peu. D'où la nécessité d'un travail de conviction permanent, notamment par une politique de communication du SPIP, pour expliquer notre système de pénalité moderne, où la peine prononcée est faite pour évoluer, ce qui ne se comprend pas sans explications.

1- Questions de compréhension

Question 1.1 : Quelle est la problématique générale soulevée dans cet entretien ?

Question 1.2 : Commentez les données chiffrées exprimées dans le troisième paragraphe.

Question 1.3 : Qu'entend l'auteur par cette expression : « ce n'est pas seulement le recours à l'incarcération qui est important ici, mais plus globalement le recours à la réponse pénale » ?

Question 1.4 : Quelles sont, selon lui, les alternatives possibles à l'incarcération ?

Question 1.5 : Quels sont les principaux freins identifiés concernant la mise en place des aménagements de peine ?

2- Rédaction (de 10 à 15 lignes maximum)

Selon vous, quel est le rôle de la sanction pénale : vous exprimerez votre avis sur cette position en argumentant et organisant vos idées.

2ND CONCOURS EXTERNE OUVERT LE 08 JUILLET 2017 POUR LE RECRUTEMENT
D'AGENTS DU PATRIMOINE DU CADRE DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES DE
NOUVELLE-CALEDONIE

-----ooOoo-----

EPREUVE D'ADMISSION : FRANCAIS

DUREE : 1H30

COEFFICIENT : 1

CORRIGÉ

BAREME DE NOTATION

1. Questions de compréhension (10 points)
Chaque question sera notée sur 2 points.

2. Sujet de rédaction (10 points)

La rédaction devra comporter 10 à 15 lignes.

Il sera tenu compte dans la notation :

- de l'orthographe,
- de la syntaxe,
- de la capacité à développer un raisonnement,
- de la présentation.

PROPOSITION DE CORRECTION

Questions

Question 1.1: L'auteur met en exergue la problématique de la surpopulation carcérale en Nouvelle-Calédonie et les alternatives possibles pour y remédier.

Question 1.2: Au 6 mars 2012, il y avait 490 personnes écrouées en Nouvelle-Calédonie pour 250 000 habitants, soit environ 0,2% de la population. Il s'agit d'un taux très élevé puisque il est de 70% supérieur au taux d'incarcération dans les autres territoires de la République.

Question 1.3: Au delà du nombre important de personnes incarcérées, le SPIP de Nouméa gérait en 2012 environ 1000 personnes en milieu ouvert. Il s'agit d'une alternative pour des délits ne justifiant par une incarcération. Ce chiffre est également très important et montre ainsi la volonté de répondre à la diversité des fautes pénales en Nouvelle Calédonie par l'incarcération mais également par des peines alternatives.

Question 1.4: Les alternatives à l'incarcération, sont :

- le milieu ouvert (travail d'intérêt général, sursis avec mise à l'épreuve...) pour les délits les moins graves.
- les aménagements de peine (mise sous surveillance électronique, placement extérieur, semi liberté...) principalement pour des peines d'incarcération de moins de 2 ans.

Question 1.5: Les problèmes de développement des aménagements de peine sont principalement dus

- à l'installation tardive du dispositif de mise sous surveillance électronique (10 ans après la métropole) du fait de l'étendue du territoire et l'isolement de certaines communes ;
- de l'éloignement trop important du centre pénitentier des emplois pouvant être pourvus dans le cadre de la semi liberté ;
- de la faible capacité d'hébergement des foyers pour le placement extérieur.

Rédaction

Introduction :

La sanction pénale d'une manière générale et l'incarcération plus particulièrement permettent de réduire la délinquance de différentes façons. En effet, au-delà de l'effet préventif de la connaissance des peines applicables en cas de violation de la loi, l'incarcération permet la neutralisation de l'individu de manière plus ou moins longue afin de l'empêcher de perturber l'ordre social.

La réponse pénale a donc pour but de punir tout en neutralisant, reste à savoir dans quelle mesure cette privation de liberté permet à terme, pour la plupart, un retour dans la vie sociale « soigné » de toute récidive.

1- La sanction pénale : un rôle coercitif

A - Une fonction de dissuasion

Le but d'une sanction est de créer une situation de crainte de la punition chez les citoyens afin qu'ils hésitent avant de commettre un acte interdit. Ainsi, certaines peines seront punies plus sévèrement avec en plus des amendes ou des mesures visant à limiter certains droits.

B - Une fonction de punition

L'incarcération remplit un double objectif, celui de punir la personne qui a commis un crime ou un délit mais également de la neutraliser afin de préserver l'ordre social.

Il s'agit de la fonction principale de la peine, dans la punition d'un acte répréhensible. La peine ne se concevant pas sans faute, il est important de déterminer la gravité de la faute et ses impacts sur la société pour évaluer la sanction.

2- La fonction pédagogique et sociale de la sanction pénale

A- Les alternatives à l'incarcération

Une peine est certes ce qui est attribué à une personne pour avoir commis un acte interdit, mais l'objectif final est que la personne concernée comprenne le tort provoqué et se réinsère dans la société une fois la peine exécutée et même pendant l'exécution de sa peine.

Pour cela, l'incarcération n'est pas la seule réponse pénale existante.

Plusieurs types de sanctions peuvent être mises en place, par exemple des peines conditionnelles ou encore des peines avec sursis. Ces alternatives vont constituer une chance donnée au condamné de ne pas s'enfermer dans un univers carcéral fermé, tout en tenant compte de ses caractéristiques personnelles.

Les enjeux sont donc liés à une personnalisation des peines, mais aussi à l'évaluation de la dangerosité des individus bénéficiant de ces peines alternatives.

B- La préparation au retour à la vie civile

Albert Camus disait : "Nous ne pouvons juger du degré de civilisation d'une nation qu'en visitant ses prisons."

L'incarcération ou toute autre forme de peine, ne peut pas être une fin en soi.

La réponse pénale doit être la première étape de la réinsertion, elle doit également permettre une reconstruction au sein de la société.

La formation et le travail en prison pour faciliter la réinsertion des détenus une fois la peine purgée est un véritable enjeu. Il en va de la vie des personnes détenues mais également de la sécurité et du bien-être de toute la société.

2ND CONCOURS EXTERNE OUVERT LE 08 JUILLET 2017 POUR LE RECRUTEMENT
D'AGENTS DU PATRIMOINE DU CADRE DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES
DE NOUVELLE-CALEDONIE

-----ooOoo-----

EPREUVE D'ADMISSION : TABLEAU NUMERIQUE

DUREE : 1H30

COEFFICIENT : 1

Note aux candidats:

Ces données ne reflètent pas la réalité et doivent être exploitées comme telles.

L'usage de la calculatrice est autorisé.

Les chiffres seront arrondis au dixième près.

Il sera tenu compte pour la notation de la présentation du tableau et du respect des consignes.

SUJET

Chaque année, votre commune organise « La journée porte ouverte » de ses bibliothèques afin de promouvoir la lecture.

Quatre bibliothèques sont concernées : A, B, C et D.

En 2015 :

- La bibliothèque « A » a accueilli 2 500 personnes. 3 200 livres ont été empruntés durant cette journée ;
- Dans la bibliothèque « B », 2 fois plus de livres que dans la bibliothèque « A » ont été empruntés, pour un nombre de personnes accueillies 10% plus élevé que celui de la bibliothèque « C » ;
- La bibliothèque « C » a accueilli 500 personnes de plus que la bibliothèque « A ». 1 000 livres de moins que dans la bibliothèque « B » ont été empruntés ;
- La bibliothèque « D » a accueilli 2 fois moins de personnes que la bibliothèque « C ». Autant de livres que dans la bibliothèque « B » ont été empruntés.

En 2016, par rapport à 2015 :

- Dans les bibliothèques « A » et « B », le nombre de personnes accueillies a augmenté d'un quart et le nombre de livres empruntés a augmenté de 20% ;
- Dans la bibliothèque « C », le nombre de personnes accueillies a diminué de 10 % et le nombre de livres empruntés a augmenté de 5% ;
- Dans la bibliothèque « D », le nombre de personnes accueillies a doublé et le nombre de livres empruntés a augmenté de 10%.

A partir des données ci-dessus, il vous est demandé d'établir un tableau numérique (sur la feuille annexe prévue à cet effet) de dimension 25 cm x 15 cm faisant apparaître pour chaque bibliothèque et pour l'ensemble :

- o Le nombre de personnes accueillies en 2015 et 2016 ;
- o Le nombre de livres empruntés en 2015 et 2016 ;
- o Le nombre moyen de livres empruntés en 2015 et 2016.

ANNEXE

N°

2ND CONCOURS EXTERNE OUVERT LE 08 JUILLET 2017 POUR LE RECRUTEMENT
D'AGENTS DU PATRIMOINE DU CADRE DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES
DE NOUVELLE-CALEDONIE

-----00000-----

EPREUVE D'ADMISSION : TABLEAU NUMERIQUE

DUREE : 1H30

COEFFICIENT : 1

Note aux candidats:

Ces données ne reflètent pas la réalité et doivent être exploitées comme telles.

L'usage de la calculatrice est autorisé.

Les chiffres seront arrondis au dixième près.

Il sera tenu compte pour la notation de la présentation du tableau et du respect des consignes.

CORRIGÉ

Bibliothèques	2015			2016		
	Nombre de personnes accueillies	Nombre de livres empruntés	Nombre moyen de livres empruntés	Nombre de personnes accueillies	Nombre de livres empruntés	Nombre moyen de livres empruntés
A	2 500	3 200	1,28	3 125	3 840	1,23
B	3 300	6 400	1,94	4 125	7 680	1,86
C	3 000	5 400	1,8	2 700	5 670	2,1
D	1 500	6 400	4,27	3 000	7 040	2,35
Ensemble	10 300	21 400	2,08	12 950	24 230	1,87

Barème :

- 10 pts pour les calculs
- 0,5 point par intitulé juste de colonnes (12 x 0,5 = 6 pts)
- 2 points pour le respect des dimensions du tableau
- 2 points pour la propreté du tableau
- - 1 point si pas de titre
- - 0.5 point par colonne ou ligne non demandé